

# BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

## AUVERGNE RHONE-ALPES

N°26 : février 2025



### SOMMAIRE

**Bilan mensuel des déclarations à l'OMAA**  
Page 2

**Frelon asiatique**  
Page 3  
(5, 6)

**Actualités**  
Page 4



Crédit photo : DDPP de la Drôme, MO

### Janvier : Un mois contrasté et souvent bien arrosé

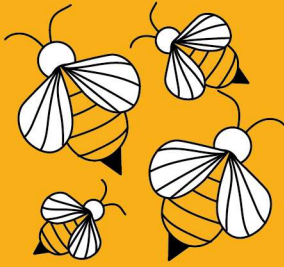
([Météo-France](#), 7/02/2025)

Dans le nord de la région et évidemment dans les zones de montagne, les colonies sont encore à l'hivernage.

La reprise de ponte est constatée dans les zones les plus tempérées de la région. Les apiculteurs doivent être vigilants sur l'état des réserves, compte-tenu des limitations des possibilités de sortie et des ressources alimentaires (début de floraison des noisetiers).

A l'occasion d'une belle journée, profitez-en pour vérifier l'activité de vos colonies. Si vous constatez un trouble de santé, un affaiblissement (voire la mortalité) de vos colonies implantées en Auvergne-Rhône-Alpes, appelez le guichet unique (04 13 33 08 08) pour une investigation.





## Bulletin mensuel des déclarations à l'observatoire des mortalités et affaiblissements de l'abeille (OMAA)

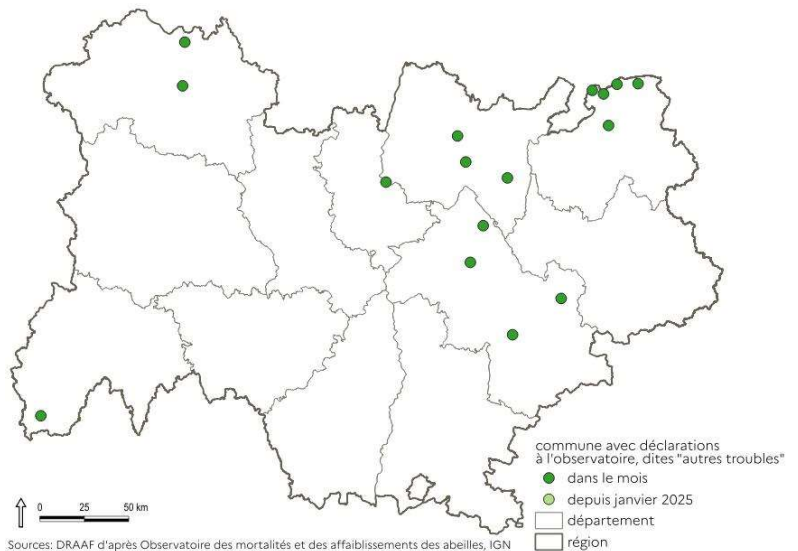
Le guichet unique de l'OMAA a enregistré 19 déclarations au mois de janvier 2025 dans 6 départements, en augmentation par rapport à janvier 2024. L'ensemble des déclarations a été orienté vers la voie « autres troubles ». Il n'y a pas eu de déclarations avec suspicion de maladies réglementées ou de mortalités massives aiguës (MMA).

### Voie « autres troubles »

Sur les 19 déclarations orientées vers la voie « autres troubles », 10 déclarations n'ont pas été investiguées : dans 2 cas, la déclaration était trop tardive, dans 5 autres les déclarations ont fait l'objet d'un accompagnement téléphonique. Un apiculteur n'a pas souhaité de visite. Les deux autres sont des cas particuliers (visite impossible ou reportée).

La plupart de ces déclarations non investiguées incriminent le varroa, avec la plupart des tableaux cliniques aggravés par des événements de la dernière saison apicole : carences, forte pression du frelon (asiatique) à pattes jaunes.

Sept déclarations ont été investiguées ou sont en cours pour des constats de mortalités hivernales ; la météo retardant les investigations.



### Voies « maladies réglementées » et « MMA »

Aucune déclaration n'a été orientée dans les voies « suspicion de maladie réglementée » ou « suspicion de mortalité massive aiguë ».



# Frelons Asiatiques

Signalez en Auvergne Rhône-Alpes

[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

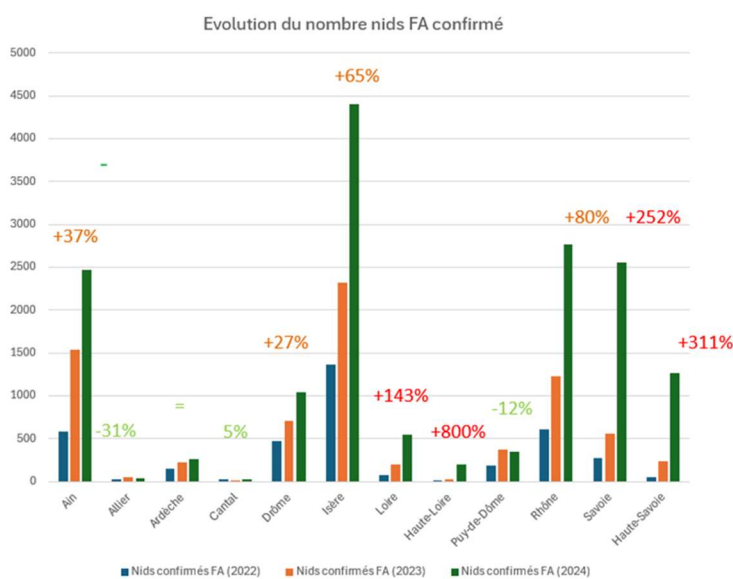


## Point de situation « Frelons asiatiques, *Vespa Velutina* » (FRGDS)

Cette page traite du frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, espèce exotique envahissante, par souci de simplification, désigné « frelon asiatique » ou « FA » ci-après.

Pour ce mois de janvier 2025, la plateforme [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) a enregistré 177 nouveaux signalements de nids confirmés. Ce mois marque la fin de campagne 2024 pour laquelle nous constatons une augmentation de +78% de nids de FA déclarés (13 290 nids) par rapport à la saison 2023 (7 486 nids).

Cette augmentation importante est tout de même moindre que les années précédentes 2022 et 2023 qui affichaient des augmentations supérieures à 90%. Elle cache également des fortes disparités sur le territoire avec de très fortes augmentations dans les départements en colonisation (Haute-Loire, Savoie, Haute-Savoie) et plus modérée dans les départements où il est implanté depuis plusieurs années.



Le taux de destruction reste bon : 66%.

Il faut noter une bonne progression du taux d'erreur qui diminue de moitié cette année : les citoyens semblent (re)connaître de mieux en mieux le frelon à pattes jaunes.

Le printemps est dans moins de 2 mois, il convient de se préparer à piéger les fondatrices de frelon asiatique, un des 3 piliers de la lutte du plan national (avec la destruction des nids et la protection des ruchers).

Retrouvez les conseils et bonnes pratiques du piégeage dans la nouvelle fiche technique régionale de piégeage de printemps :

- sur le site Internet dédié :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/documents-utiles/telecharger/22/plan-de-piegeage-gds-aura-2025.pdf>

- et à la fin de ce bulletin.

# Actualités

## A vos agendas, c'est la période des assemblées générales !

15 février : section apicole GDS 26, section apicole GDS 01

17 février : ADA AuRA

15 mars : section apicole GDS 42

5 avril : GDSA 73



## Un nouvel agenda apicole – registre d'élevage proposés par vos GDS

Disponible auprès de vos GDS, ce livret est un document technique et ludique, un agenda et un registre d'élevage (document réglementaire à détenir, remplir et à garder 5 ans dès lors que l'on vend ou cède du miel). Retrouvez les contacts de votre région, des conseils pour la lutte contre le varroa et le frelon asiatique, des pages de notes et des tableaux récapitulatifs.



## Retour en images



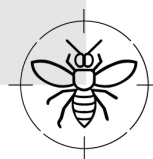
La 17<sup>ème</sup> édition de la Coupe de France de la Boulangerie, organisée dans le cadre du SIRHA, Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation, a connu quelques inspirations apiaires et apicoles pour les pièces artistiques sur le thème « la nature au service de notre métier » préparées par les professionnels de la boulangerie-pâtisserie française participants.



# PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

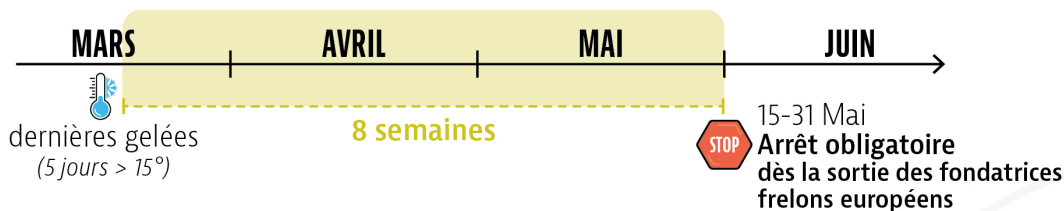


Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan de lutte national contre le frelon asiatique (GDSFrance et FREDON), et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.



## QUAND PIÉGER ?

A partir du moment où on a eu **5** jours à **+15°**, et pendant **8 semaines**



## OÙ PIÉGER ?

Dans les zones où la **pression du frelon asiatique est importante** à proximité d'anciens nids (découverts après le 1<sup>er</sup> octobre) ou des ruchers impactés.

À l'**ombre**, à côté d'une source de **nourriture printanière** (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ **1m20**



### CONSEILS

Visiter les pièges chaque semaine, les déplacer s'ils ne captent rien.



## QUELS APPÂTS ?

Appât sucré de type :



1/3 bière  
1/3 sirop de fruits rouges  
1/3 vin (blanc ou rouge)



### CONSEILS

Partager les premières prises pour en laisser des vivants dans chaque piège



Protéger l'appât avec une grille fine pour éviter les noyades des insectes non-cible. La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât.



### LE SAVIEZ-VOUS ?


Le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qui attire les congénères





## QUELS PIÈGES ?

Utiliser des pièges nasses équipés d'un cône d'entrée avec une séparation entre l'appât et la partie de captures, les pièges les plus **efficaces et sélectifs** proposés dans le protocole régional.

Nom	Adaptation au piégeage de printemps	Probabilité de capture*	Sélectivité*
Bee-vital	+++	82%	25,4% 
Robida, grille Neoppi	+	35%	1%
Redtrap	+	Non testé	Non testé
Jabeprod	-	15%	1,9%
Ornetin	-	22%	0,1%

\*sources : Gilbert 2022, Ratinet 2023, Guihard 2024 synthétisées par « Réussir apiculture »



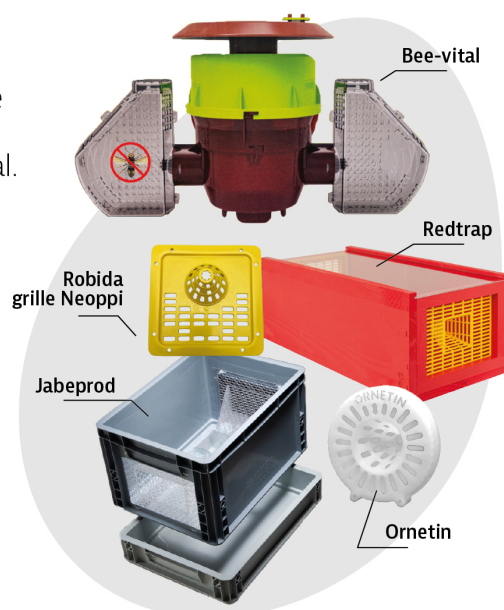
ATTENTION

Les pièges bouteilles ou cloches sont interdits dans le cadre du plan frelon : leur sélectivité est très mauvaise même avec des adaptations et leur impact sur l'entomofaune est trop important.



INFORMER

À l'aide d'une affichette à proximité des pièges afin de **sensibiliser le grand public et/ou d'éviter le vandalisme**. Vous pouvez y noter qui a installé les pièges, l'objectif qui est la lutte contre l'invasion du frelon asiatique, numéro de téléphone...



## PARTICIPER À LA LUTTE COLLECTIVE

### EN SUIVANT ET ENREGISTRANT LES CAPTURES

- Relever tous les pièges d'un site de piégeage, noter les prises : FA, FE, autres insectes
- Et en fin de période de piégeage, renseigner directement **le formulaire** : <https://forms.office.com/e/gLrnEEG4rT>



Version janvier 2025, selon le plan de lutte national :

**Déploiement du Plan National de Lutte contre le Frelon à Pattes Jaunes**



Ces informations sont précieuses pour l'organisation de la lutte collective, merci !



[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)



**GDS**  
Auvergne  
Rhône-Alpes  
L'action sanitaire ensemble

INFOS  
[apiculture.frgds-aura@reseau.gds.com](mailto:apiculture.frgds-aura@reseau.gds.com)